



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DECISION

*Contrat de location et de maintenance
d'un photocopieur multifonctions
conclu avec la société KOESIO Aquitaine
pour les besoins de la Maison des Associations*

HT/EL
DSG N° 23.825

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DECIDE

- de conclure un contrat de location et de maintenance d'un photocopieur multifonctions (modèle BP SOC 26 EU) pour équiper la Maison des Associations, pour un montant trimestriel de 455,00 € HT, dans le cadre d'une location longue durée de 22 trimestres.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 8 décembre 2023

Fait à Royan, le 7 décembre 2023



Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Didier SIMONNET

client : N° de contrat : Nom du Commerçant : Contrat en plusieurs volets ☐ / CONTRAT DE LOCATION ET MAINTENANCE (V4.3)

LE LOUEUR	LOCATAIRE	CONTACT LOCATAIRE
koesio koesio Aquitaine Rue Nicolas APPERT 287 Limoges 87 55 70 79 40 tel : contact.aquitaine@koesio.com	Dénomination / raison sociale : <u>Ville de ROYAN</u> N° : <u>80</u> CP : <u>17200</u> RUE : <u>Avenue de Pontillac</u> VILLE : <u>ROYAN</u> Effectifs salariés ≤ 5 : ☐ Oui ☒ Non Tél : _____ Fax : _____ Email : _____	Nom du responsable utilisateur : _____ Fonction : _____ Email : _____ Facture par voie électronique : ☐ Oui ☒ Non Email pour réception facture : _____

vous donne en location le Matériel désigné ci-dessus, au locataire qui l'accepte aux conditions générales (verso) et aux conditions particulières (ci-après) :

Désignation du matériel	Lieu de livraison	N° de série	NEUF OU DE C.	Options	Impressions Noires**	Impressions Couleur**	Pages Scannées**	Stock initial
BP Soc 26 EU (2 Gammas S50 Paillote + Pen Be)	Maison des associations		N		100	9,04	100	9,04

MENTAIRES ET OBSERVATIONS

1) Le Contrat prend en charge la mise, l'essai, l'essai et l'essai.

ENGAGEMENT SPECIFIQUE DE REPRISE

Engagement spécifique de reprise :

☒ La Location prend en charge une indemnité de restitution à l'installation de l'équipement.

☒ La Location prend en charge une indemnité de restitution à l'installation de l'équipement.

☒ La Location prend en charge une indemnité de restitution à l'installation de l'équipement.

OPTION

☐ Garantie matérielle (selon les conditions générales) : Le locataire s'engage à garantir le matériel de la location.

FORMULE

☒ **INTÉGRAL**
Le service intégral prévoit un engagement global sur l'ensemble des équipements.

☒ **TOTAL PRO**
Quantité d'impression maximum : _____

CONDITION DE LA LOCATION

Durée : 22 Trimestres

FACTURATION (TRIMESTRIELLE) ☐ Oui ☒ Non

☒ Coût trimestriel de la formule choisie : 455 € HT

☒ FAS : _____ € HT

☒ FAS : _____ € HT

☒ Service plus : _____ € HT

☒ Forfait numérisation (pages scannées) : _____ € HT

LOYER TRIMESTRIEL MINIMUM HT : 455 € HT

AUTRES ÉLÉMENTS COMMANDÉS

☒ Forfait de livraison : _____ € HT

☒ Frais d'installation et/ou connexion : _____ € HT

☒ Formation : _____ € HT

☒ Convention de formation : ☐ Oui ☒ Non

☒ Autre : _____ € HT

TOTAL H.T. FACTURE OFFERT

NATURE ET CACHET DU LOUEUR

Royan, le 04/12/2023

SIGNATURE ET CACHET DU LOCATAIRE

M. M. A. ROYAN, le 04/12/2023

koesio
 Rue Nicolas Appert - ZI Nord
 87 55 70 79 40 - contact.aquitaine@koesio.com
 au capital de 1 739 705 euros - N° TVA FR 54 399 252 014
 SIRET 399 252 014 00026 - NAF 46662

ÉTABLISSEMENT CESSIONNAIRE

en cas de cession de contrat